Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 022-212200927-20260427-20260402-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSOCIATION FONCIERE DE KERPERT
Séance du lundi 27 avril 2026
15 HEURES

PRESENTS : LE BEGUEC Marilyse (présidente), DERRIEN Frédéric, MAHE Jean Claude, ANDRE Goulven, GESTIN Ronan, MAHE Fabien, PHILIPPE Christian, HAMONOU Cédric.

Excusé(s) : CORBIC Stéphane, CORBIC Christophe

Absents: ALLANIC Yann, TALOC Bruno, ANDRE Servane, CHARPENTIER François, BOUTIER Laurent, BARBOT Erwann

Nombre de conseillers en exercice : 16 **Votants** : 9 **Présents** : 7

Secrétaire de séance : MAHE Jean Claude

Date de convocation le 15 avril 2026

2026-04-02 Affectation du résultat de la section de fonctionnement

En application des articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2221-48-1, R. 2221-90-1, R. 2311-13, D. 5217-12 et D. 5217-13 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le résultat de l'exercice précédent est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Financier Unique et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Le conseil de l'Association Foncière réuni sous la présidence de Mme la présidente Marilyse LE BEGUEC,

Après avoir entendu le CFU dont les résultats se décomposent comme suit :

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 022-212200927-20260427-20260402-DE

AFFECTATION RESULTATS

RESULTAT BUDGET AFR

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses de fonctionnement : mandats émis	1 551,08	A
Recettes de fonctionnement : titres émis	3 758,97 €	B
Résultat brut de la section de fonctionnement	2 207,89	C=B-A
Résultat N-1 reporté (002)	21 476,26	D
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT	**23 684,15**	C+D

Après en avoir délibéré, le conseil de l'Association décide d'accepter les propositions de Mme la présidente dans les conditions exposées ci-dessus.

Résultat du vote : Pour : 9 Contre : Abstention : .....

Madame la présidente de l'Association foncière